

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 22 mai 2019 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif  
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif  
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif  
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Serge Lamontagne, Directeur général  
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Développement  
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
Mme Caroline Bourgeois, conseillère associée  
Mme Marianne Giguère, conseillère associée  
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse  
Mme Suzie Miron, conseillère associée  
M. Alex Norris, conseiller associé  
Mme Marie-Josée Parent, conseillère associée  
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé  
M. Craig Sauvé, conseiller associé  
M. François Limoges, leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE19 0822**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 22 mai 2019, en y retirant l'article 30.001.

Adopté à l'unanimité.

**CE19 0823**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 24 avril 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE19 0824**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à SÉTI Média inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition d'équipements de surveillance sonore pour le Quartier des Spectacles, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 260 892,07 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17543 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1195006001

---

**CE19 0825**

Il est

RÉSOLU :

de modifier la répartition budgétaire dans le cadre du contrat accordé à La Cie Électrique Britton Itée (CE17 1947) pour les travaux électriques en régie contrôlée sur les équipements de la Direction de l'épuration des eaux usées.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1177526037

---

**CE19 0826**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'entente de transfert de droits ou d'actifs entre Retraite Québec (le Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC)) et la Ville de Montréal ainsi que la Commission du Régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal ;

Adopté à l'unanimité.

20.003 1196335005

---

**CE19 0827**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'entente de confidentialité et de non-divulgence bilatérale entre le Ministre des Transports du Québec et la Ville de Montréal, dans le cadre du projet majeur de l'échangeur Saint-Pierre.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1195135001

---

**CE19 0828**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 26 726 \$ à l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI-IOHE) pour l'organisation du Congrès des Amériques sur l'éducation internationale 2019 et la participation de la Ville de Montréal qui se tiendra à Bogota (Colombie), du 23 au 25 octobre 2019;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser la directrice du Service du développement économique à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.005 1193911001

---

**CE19 0829**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 45 193 \$ à Comité jeunesse de Notre-Dame-de-Grâce afin de réaliser le projet « Camp de jour Singerman », pour la période du 24 juin au 16 août 2019, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) - Ville liée de Côte-Saint-Luc;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1194970006

---

**CE19 0830**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier de 400 000 \$ à l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Canada pour la réalisation, en 2019, 2020 et 2021, du Parcours Innovation PME Montréal volet international ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1190881001

---

**CE19 0831**

Il est

RÉSOLU :

d'accorder à Hydro-Québec des droits d'occupation du domaine public pour l'implantation de deux bornes de recharge rapide dans le stationnement de l'aréna Rodrigue-Gilbert, situé au 1515, boulevard du Tricentenaire.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1190335003

---

**CE19 0832**

Il est

RÉSOLU :

de désigner le secteur de la rue Ontario Est, entre la rue De Chambly et le boulevard Pie IX, pour la mise en œuvre du Programme Artère en transformation en 2019.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1191179007

---

**CE19 0833**

Vu la résolution CA19 09 0114 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 6 mai 2019;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier de la Ville de Montréal à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2) pour la construction d'infrastructures relatives à la gestion des eaux pluviales et de travaux d'aqueduc, d'égout domestique pluvial et sanitaire dans le cadre d'un projet de construction (10000, rue Meilleur) de bâtiments d'habitation situés sur le lot 1 488 873 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1196624006

---

**CE19 0834**

Vu la résolution CA19 170138 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce en date du 6 mai 2019;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville de Montréal, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, afin d'augmenter la dotation de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-de-Grâce pour tenir compte de la réception d'une somme de 50 000 \$ équivalant au paiement, par la Caisse Desjardins Notre-Dame-de-Grâce, de la totalité du montant prévu par la lettre de garantie irrévocable qui a été déposée par le propriétaire du bâtiment situé au 4775, avenue Roslyn dans le cadre d'un appel de la décision du Comité de démolition (CA18 170301).

Adopté à l'unanimité.

30.005 1190175001

---

**CE19 0835**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver l'entente intervenue entre la Ville de Montréal, Élias Rombotis, Alexandra Katopodis Rombotis, Carrosseries Rombits Tunning inc. et 167061 Canada inc., relativement à l'indemnité finale payable à la suite de l'expropriation du lot 2 203 544 du cadastre du Québec, à des fins d'aménagement d'une rue, dans le cadre de la mise en œuvre des abords du site Outremont, pour la somme globale et finale de 2 550 000 \$ en capital, intérêt et frais dont 1 050 000 \$ reste à payer;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et transmettre à M<sup>e</sup> Cassandre Louis du Service des affaires juridiques, le chèque suivant :
  - le solde de l'indemnité finale totale qui s'élève au montant de 1 050 000 \$ en capital au nom de Lavery, de Billy en fidéicommiss;

3- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1197300005

---

**CE19 0836**

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal-Commerce) (RCG 15-082), l'ordonnance no 10 jointe au présent dossier décisionnel, désignant le secteur « Boulevard Saint-Laurent » aux fins de l'application du règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1191179006

---

**CE19 0837**

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 22 du Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043), les 12 ordonnances dans les secteurs suivants :

- Allard (numéro 22);
- Côte-Sainte-Catherine (numéro 23);
- Lafleur (numéro 24);
- Peel (Griffintown) (numéro 25);
- Young (Griffintown) (numéro 26);
- Séminaire / Olier (Griffintown) (numéro 27);
- Murray (Griffintown) (numéro 28);
- Rioux / Basin (Griffintown) (numéro 29);
- Ottawa (Griffintown) (numéro 30);
- Shannon (Griffintown) (numéro 31);
- Saint-Patrick (Griffintown) (numéro 32);
- Papineau (Plateau Mont-Royal) (numéro 33),

lesquelles sont jointes au présent dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1197796006

---

**CE19 0838**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) », afin de mettre en oeuvre la *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics (2017, chapitre 27)*.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1190643003

*Règlement RCE 19-003*

---

**CE19 0839**

Vu la résolution CA19 30 05 0163 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 7 mai 2019 ;

Il est

RÉSOLU :

de fermer et de retirer du domaine public comme rue les lots 1 279 551 et 1 276 463 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1194281019

**CE19 0840**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver l'annexe A modifiée du protocole de prêt de service d'une ressource (CE19 0124) intervenu entre la Sûreté du Québec et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Adopté à l'unanimité.

50.001 1182748005

**Levée de la séance à 10 h 20**

70.001

---

Les résolutions CE19 0822 à CE19 0840 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

---

Benoit Dorais  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville